



ACTUALITÉS

SAG VIGILEC s'étend dans le Sud-Ouest

Avec le rachat de l'entreprise familiale **DAVAL** située en Haute-Garonne et spécialisée dans la construction d'infrastructures électriques et d'éclairage public, SAG VIGILEC confirme sa stratégie de croissance dans le Sud-ouest, après le contrat remporté avec le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées et la création d'un centre de travaux à Lourdes.

Partenariat avec Electriciens sans Frontières

Depuis le 8 juillet, **SAG France et l'ONG Electriciens Sans Frontières s'associent** pour promouvoir l'accès à l'énergie pour les populations les plus défavorisées. Dans le cadre de ses actions de RSE, SAG France mettra à disposition d'Electriciens Sans Frontières des moyens financiers ainsi que son savoir-faire.



Hervé Gouyet, président d'Electriciens Sans Frontières et Pascal Schuster, président de SAG France.

L'INTERVIEW

La ville d'Agde rénove son éclairage public

Le Maire d'Agde revient sur le projet de rénovation de l'éclairage public de sa ville.

Vous avez engagé la rénovation de l'éclairage public de votre ville : quels sont les bénéfices et changements attendus pour vos administrés et votre ville ?

Le moteur de notre action était de moderniser le mobilier vétuste de la ville, vieux de 40 ans et composé de 10 000 points lumineux et 220 km de voirie. Or l'éclairage public est la signature d'une station balnéaire, a fortiori quand il s'agit de la plus importante de France. Afin de maintenir l'attractivité de la ville, il était impératif de disposer d'un éclairage qui puisse suivre le triptyque : modernisation, respect de l'environnement et économie d'énergies. Ce renouvellement a également permis la mise en lumière de notre patrimoine architectural, un plus indéniable pour l'attractivité de la ville.

Comment mesurez-vous les économies qu'un tel projet apporte à votre ville ?

Les administrés sont sensibles à cette opération de

Gilles D'Ettore, Maire d'Agde.



renouvellement, surtout s'ils peuvent la mesurer concrètement. L'éclairage mis en place s'accompagne d'une gestion de proximité réactive en matière d'interventions quotidiennes et générant de substantielles économies en termes de fonctionnement : horloge pour la maîtrise du temps d'éclairage, ampoules LED, etc.

Les économies engendrées sont déjà réinvesties dans la rénovation d'autres quartiers de la ville : nous avons en effet une vision globale de la cité, et nous généralisons donc la modernisation du mobilier sur l'ensemble des quartiers.

Pour cette rénovation, la ville d'Agde a contracté un partenariat public-

privé avec Sogetralec, filiale du groupe SAG France. Pourquoi avoir privilégié ce type de contrat ?

Nous avons un impératif d'investir massivement sur les premières années et dans le cadre d'une réelle complexité technique. Plus vite vous remplacez l'éclairage, et plus vite vous faites des économies. Le PPP contracté avec Sogetralec a permis de renouveler l'ensemble du parc en seulement 3 ans.

Outre la rapidité d'exécution, ce partenariat procure deux autres avantages : la garantie de l'entretien immédiat du mobilier et, conséquence directe, une plus grande sécurité pour les administrés.



PAROLE D'EXPERT

SAG France développe son offre au service des Villes Intelligentes

Alors que les villes abritent aujourd'hui 50 % de la population mondiale et consomment 75 % de l'énergie produite, la transition énergétique vers une société bas-carbone se fera, en grande partie avec et grâce à elles. C'est pour aider les collectivités à répondre à ses enjeux que SAG France a développé une offre globale de « Smart services ».

Rendre les villes intelligentes, c'est diminuer l'impact environnemental en repensant les modèles d'accès aux ressources, les transports, la gestion des déchets et surtout la gestion de l'énergie (production, acheminement, etc.). « Eclairage public, sonorisation, signalisation, vidéosurveillance, bornes d'alimentation pour véhicules électriques, fibres optique, infrastructures de production d'énergie... nous couvrons l'ensemble des besoins de nos clients qui peuvent opter pour une offre globale ou à la carte », explique Patrick Vantrepotte, Directeur de Sogetralec, société du groupe SAG France.

Aider les collectivités à résoudre une équation complexe

L'équation à résoudre pour les collectivités est aujourd'hui complexe : chercher des économies (d'énergie, de fonctionnement),

moderniser leurs infrastructures et apporter un service à plus haute valeur ajoutée aux habitants. « C'est une offre que nous proposons déjà en grande partie par exemple en éclairage public, avec notre entité Sogetralec ; SAG France maîtrise aujourd'hui toute la partie installation et maintenance », explique Patrick Vantrepotte.

Il y a là un véritable enjeu sur lequel SAG France a décidé de s'impliquer pour être dans son rôle de partenaire privilégié de ses clients sur ces questions énergétiques : « Les Smart Grids (réseaux intelligents) qui permettent les synergies entre distributions d'énergie et télécoms, sont encore embryonnaires mais ils représentent l'avenir », poursuit-il.

Une logique rentable et durable

Le déploiement des Smart Services est un choix technique doublé d'une vraie ambition politique. « Pour nos clients, le coût d'installation est supérieur, mais il est vite amorti par les économies engendrées, ainsi que les services complémentaires. Donc au final cela rééquilibre l'investissement de départ » conclut-il. Sans compter les économies à venir et le retour sur investissement en termes d'image pour la ville et son équipe dirigeante.

LE SAVIEZ-VOUS ?

65% d'économies d'énergie

Avec son bureau d'études, SAG France permet à ses clients de mesurer concrètement les économies d'énergies qui seront réalisées à l'issue des différents chantiers. A titre d'exemple, la modernisation de l'éclairage public fait réaliser aux collectivités jusqu'à 65% d'économies d'énergie.

800 kilomètres de fibre

SAG France a su diversifier ses activités historiques et continuer à innover pour être aujourd'hui un expert des infrastructures de télécommunication et du raccordement en fibre optique, avec 800 kms de fibre déployés en 2013.

Pose de fibre optique dans le département de la Loire.



AGENDA/A NE PAS MANQUER

- **3 octobre** : SAG THEPAULT organise une Journée Sécurité avec des partenaires externes sur le site de Jouy aux Arches.
- **25 au 27 novembre** : SAG France sera présent au Salon des Maires et des Collectivités à Paris.